

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Jeudi 28 mars 2024, 11 h 30

Rencontre à distance via la plateforme « TEAMS »
(Adopté à la séance du conseil d'administration du 1^{er} mai 2024)

Présences :

| Nom | Collège électoral | Poste |
|---|---|---|
| M ^{me} Micheline Ulrich | Membre indépendant – Gouvernance ou éthique | Présidente |
| M. Vincent Lehouillier | Président-directeur général | Président-directeur général et secrétaire |
| M. Dario Bussandri | Désignation – Conseil multidisciplinaire | Administrateur |
| M. Bernard Circé | Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité | Administrateur |
| M ^{me} Caroline De Ladurantaye | Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers | Administratrice |
| M ^e Marlene Jennings | Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines | Administratrice |
| D ^r Samuel Gatien | Désignation – Département régional de médecine générale | Administrateur |
| M. André Lemieux | Membre indépendant – Santé mentale | Vice-président |
| M ^{me} Jacinthe Pepin | Nomination – Universités affiliées | Administratrice |
| M ^{me} Nicole René | Désignation – Comité des usagers du centre intégré | Administratrice |
| M. Visal Uon | Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques | Administrateur |
| M ^{me} Isabel Velasquez | Membre indépendant – Usager des services sociaux | Administratrice |

Absences motivées :

| Nom | Collège électoral | Poste |
|--|---|-----------------|
| M ^{me} Marie-Ève Brunet-Kitchen | Membre indépendant – Protection de la jeunesse | Administratrice |
| M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward | Membre indépendant – Réadaptation | Administratrice |
| D ^r Olivier Farmer | Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens | Administrateur |
| M ^{me} Julie Gosselin | Nomination – Universités affiliées | Administratrice |
| M. Nicolas Marchand | Membre indépendant – Organismes communautaires | Administrateur |
| M. Alain Primeau | Membre observateur – Fondations | Administrateur |
| M. Michael Udy | Membre indépendant – Réadaptation | Administrateur |
| Vacant | Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité | Administrateur |

Invitée :

| Nom | Titre |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| M ^{me} Guénaëlle Joly | Directrice des ressources financières |

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Isabelle Matte, présidente-directrice générale adjointe, en remplacement de M. Vincent Lehouillier, président-directeur général et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau du président-directeur général, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 25 mars, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 28 mars 2024 à 11 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 28 mars 2024.

3. Dossiers administratifs

3.1 Rapport trimestriel (AS-617) à la période 12 - 2023-2024 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le dossier.

Résolution 2024-03-28-01

Rapport trimestriel (AS-617) à la période 12 - 2023-2024 du CCSMTL

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001)* ;

ATTENDU les obligations de l'établissement d'offrir des soins et des services à la population, découlant de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)* ;

ATTENDU QUE selon le *Manuel de gestion financière* publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2)* oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU les explications fournies dans la lettre de déclaration et la priorité à redresser la situation par direction ;

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé, et résolu à l'unanimité** de recommander au conseil d'administration :

- d'adopter le rapport trimestriel de la période 12 pour l'année 2023-2024 du CCSMTL comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision des résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant déficitaire de (42 859 801 \$).
- de noter que l'établissement est en attente de financements du MSSS non confirmés et a débuté des mesures de redressement.
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration ou le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

3.2 Désignation de signataires autorisés relativement aux affaires bancaires du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le dossier.

Résolution 2024-03-28-02

Désignation de signataires autorisés relativement aux affaires bancaires du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

ATTENDU QUE cette résolution s'applique aux affaires bancaires du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

ATTENDU QUE conformément à l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière (Chapitre A-6.001)*, dans le cadre des affaires bancaires du CCSMTL, il y a lieu d'autoriser certains dirigeants de l'organisation à conclure les affaires bancaires, poser tous les actes et à signer tous les documents requis pour leur donner plein effet ;

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser et de mandater monsieur Vincent Lehouillier, président-directeur général, madame Isabelle Matte, présidente-directrice générale adjointe, madame Guénaëlle Joly, directrice des ressources financières et madame Martyne Charland, directrice des ressources humaines :
 - Pour signer conjointement, à raison de deux signataires sur quatre, tous les chèques, effets de commerce, cartes d'approvisionnement ou autres effets bancaires à être tirés sur les comptes bancaires du CCSMTL.
- D'autoriser et de mandater les quatre personnes mentionnées précédemment pour signer tous les documents, conventions ou autres contrats de services financiers nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, y incluant toute convention par laquelle le CCSMTL pourrait convenir de la reproduction mécanographique ou autre de la signature de l'un ou l'autre des signataires autorisés.
- Que les quatre personnes mentionnées précédemment aient les pouvoirs suivants au nom de la personne morale :
 - Émettre, accepter, endosser, recevoir les paiements, négocier ou escompter tout chèque, billet à l'ordre, lettre de change ou autre effet négociable ;
 - Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la personne morale ;
 - Demander l'ouverture par l'institution financière de tout compte bancaire utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale ;
 - Faire signer, exécuter tout document nécessaire pour donner plein effet au règlement relatif aux emprunts et garanties, si un tel règlement existe ;
 - Signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la personne morale ;
 - Donner les accès aux services électroniques de l'institution financière.

4. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 28 mars 2024 à 11 h 50.

(Original dûment signé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

(Original dûment signé)

M. Vincent Lehouillier, secrétaire